

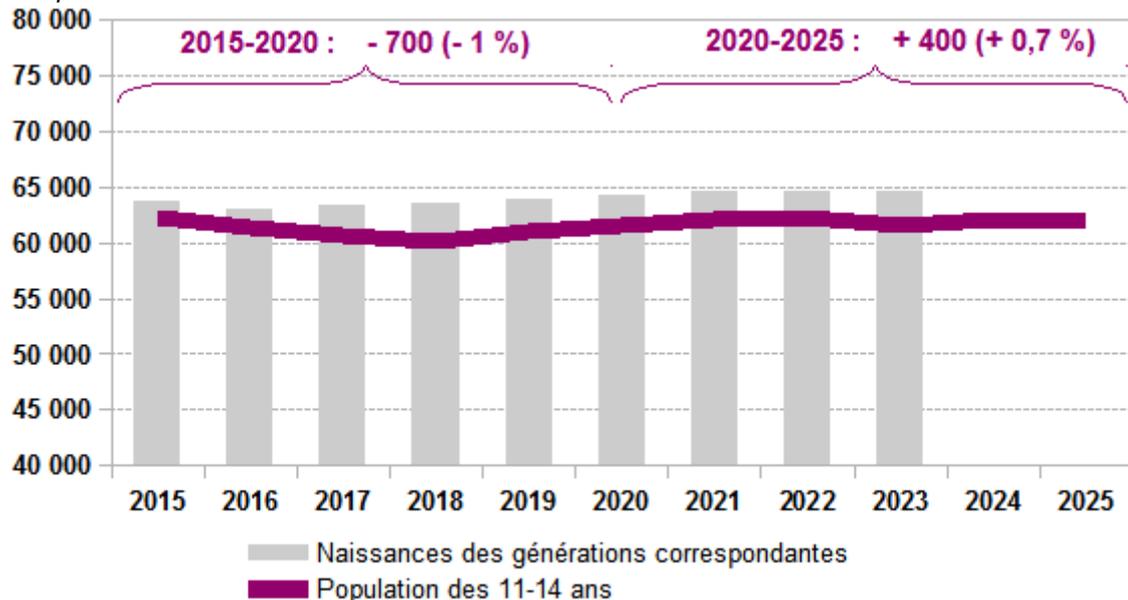
C. LA DÉMOGRAPHIE COLLÉGIENNE EN SEINE-MARITIME : PERSPECTIVES À L'HORIZON 2025

Après une baisse de quelques années, les effectifs de 11-14 ans retrouveraient leur niveau actuel à l'horizon 2025

L'évolution du « vivier » démographique des collèges de Seine-Maritime découle essentiellement de la chronique des naissances enregistrées depuis le début des années 1990 dans le département. Les flux migratoires joueraient leur effet à la marge³. À l'horizon 2018 environ, les migrations conduiraient à une légère baisse des 11-14 ans (environ - 2 000 à l'échelle du département), alors que les naissances des générations correspondantes ont été à peu près stables. Après 2018, le niveau plus élevé des naissances au cours des années 2000 permettrait de retrouver, en 2025, des effectifs des 11-14 ans quasiment au niveau de l'année 2015.

10 Une légère baisse des effectifs à l'horizon 2018

Perspectives d'évolution des 11-14 ans à l'horizon 2025



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale

Les perspectives les plus défavorables plutôt au nord de la Seine-Maritime et dans le secteur havrais

Les perspectives démographiques sont bien sûr plus variables à l'échelle des territoires qui composent le département. Les territoires qui connaîtraient les baisses d'effectifs les plus marquées sont plutôt au nord de la Seine-Maritime et dans le secteur havrais. Le secteur de Dieppe pourrait enregistrer le plus fort recul en proportion : le nombre de 11-14 ans diminuerait de presque 10 % à l'horizon 2020 et de près de 15 % à l'horizon 2025. Le repli serait important aussi dans la Vallée de la Bresle, mais moins marqué : à peine - 10 % à l'échéance 2025. Dans le secteur havrais (Le Havre et sa première couronne), la baisse des effectifs se ferait à un rythme soutenu à court terme (- 7 % entre 2015 et 2018 pour la ville du Havre), avant une période de relative stabilité. Le secteur « Plateau Nord » serait lui aussi orienté à la baisse, avec - 7 % d'effectifs à l'horizon 2025.

³ il faut rappeler que les hypothèses migratoires retenues pour élaborer les projections ont un caractère purement tendanciel : les comportements migratoires enregistrés sur période récente sont prolongés à l'horizon 2025.

Méthodologie

Quelle interprétation des projections de 11-14 ans ?

Les projections de 11-14 ans proposées dans cette étude **ne constituent pas des prévisions d'effectifs scolarisés** (voir encadré méthodologique page 20). En revanche, calées sur l'essentiel du vivier démographique des collégiens, elles peuvent donner une **tendance d'évolution a priori très proche de l'évolution des effectifs inscrits dans les collèges**. Les perspectives démographiques qui ressortent des projections peuvent être prises en compte directement pour anticiper l'évolution des effectifs des collèges publics sous réserve :

- d'une stabilité de la proportion public/privé dans les années à venir,
- d'une stabilité du « respect » de la carte scolaire par les familles (échanges « inter-secteurs » stables).

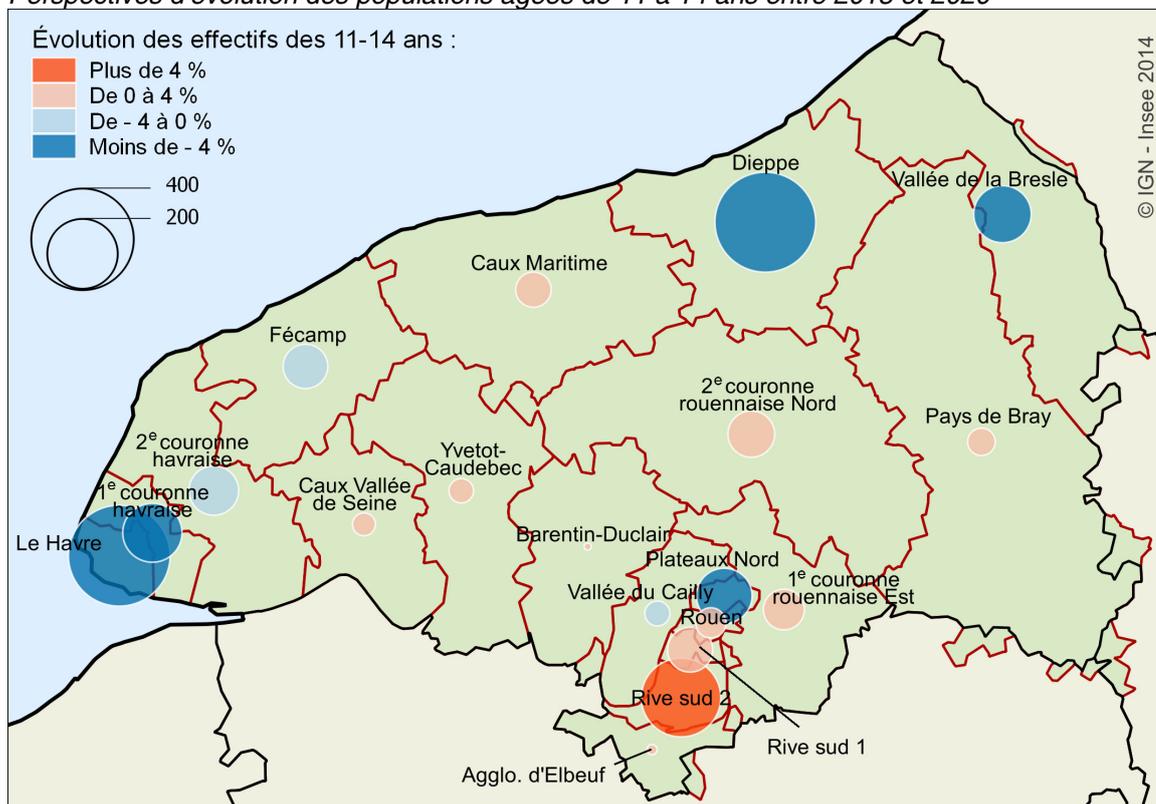
Puisqu'elles portent sur un nombre d'enfants sensiblement supérieur aux effectifs des collèges publics, **les projections doivent de préférence être considérées en évolution relative plutôt qu'en valeur absolue**. Par exemple, si les 11-14 ans tendent à augmenter de + x % dans un territoire, c'est ce taux d'évolution qu'il est conseillé d'appliquer aux effectifs scolarisés connus à la rentrée 2014 dans ce territoire.

Enfin, l'intérêt des projections démographiques est de fournir une perspective à un terme relativement éloigné. **Les résultats sont donc à considérer sur des intervalles de plusieurs années.**

Les augmentations les plus nettes concerneraient la « première couronne rouennaise Est » (+ 6 % d'ici à 2025), la « deuxième couronne rouennaise Nord » (+ 7 %) et surtout la « rive sud 2 », regroupant les communes de Petit-Couronne, Grand-Couronne, Oissel et Saint-Étienne du Rouvray (+ 13 %). Les autres territoires de Seine-Maritime évolueraient dans un contexte de démographie scolaire plus stable.

11 2015 - 2020 : de nets reculs dans les secteurs dieppois et havrais

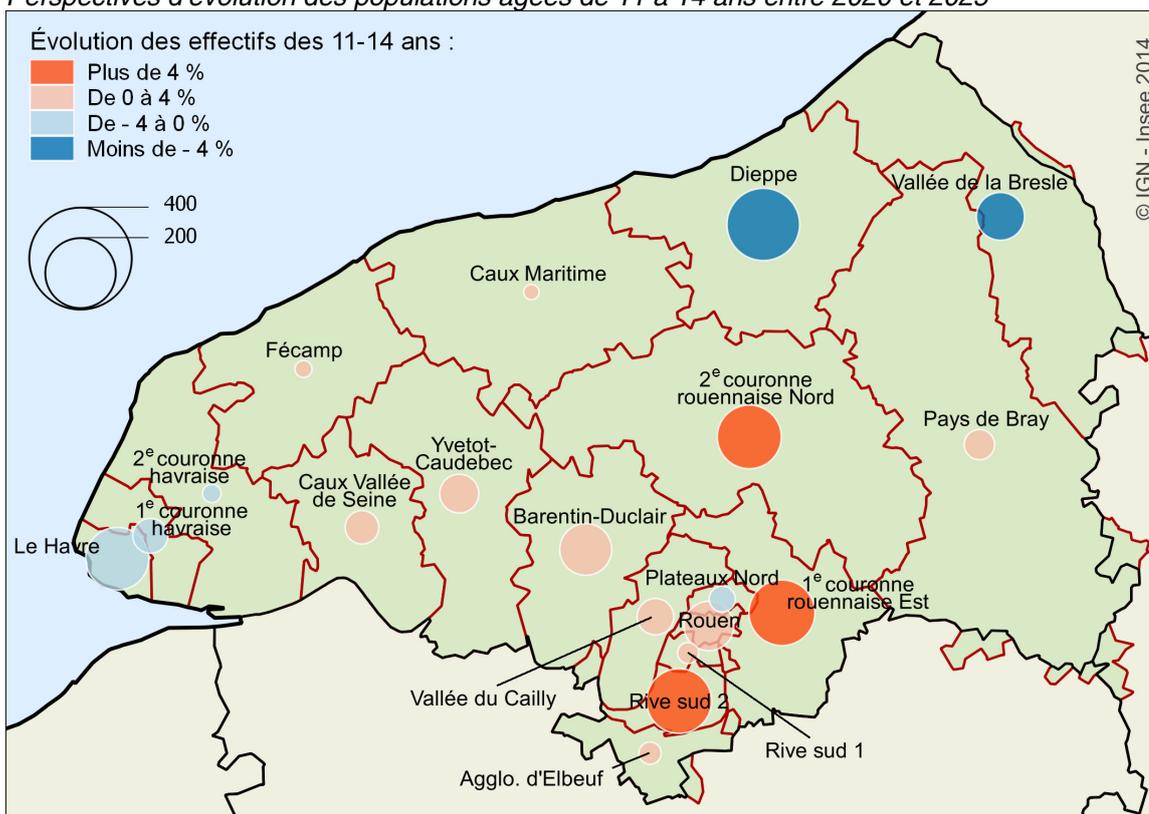
Perspectives d'évolution des populations âgées de 11 à 14 ans entre 2015 et 2020



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale

12 2020 - 2025 : une baisse prolongée dans le nord est du département

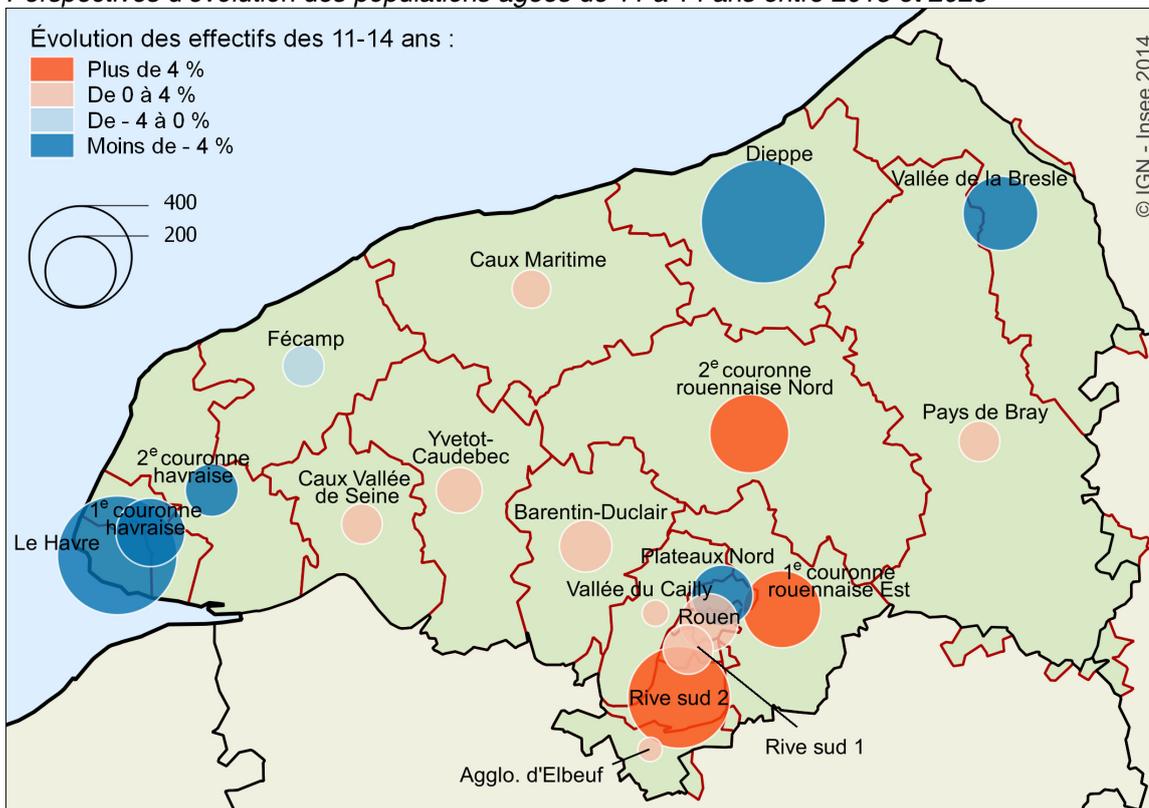
Perspectives d'évolution des populations âgées de 11 à 14 ans entre 2020 et 2025



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale

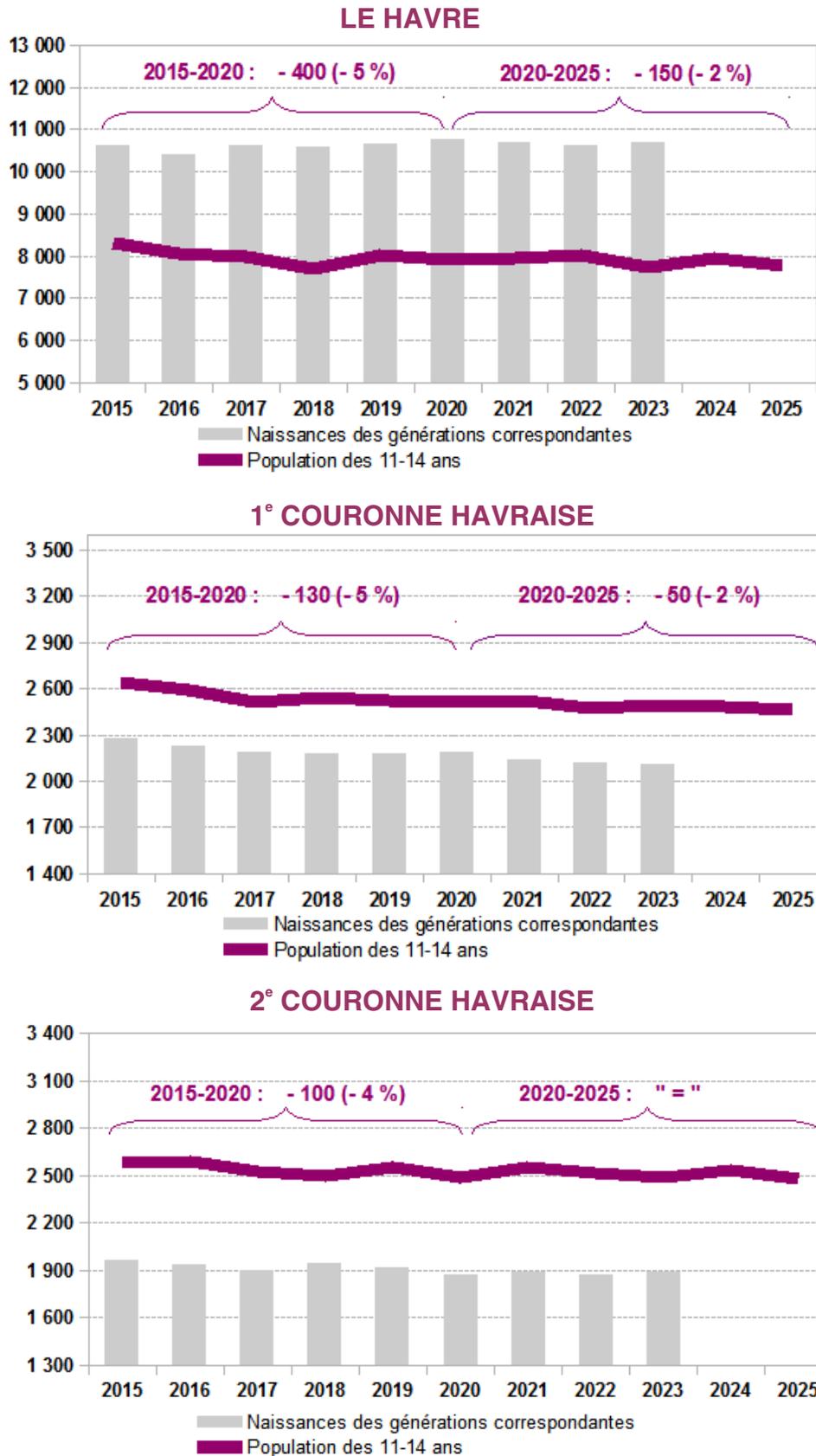
13 2015 - 2025 : net recul dans la région havraise et dans le nord-est du département

Perspectives d'évolution des populations âgées de 11 à 14 ans entre 2015 et 2025



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale

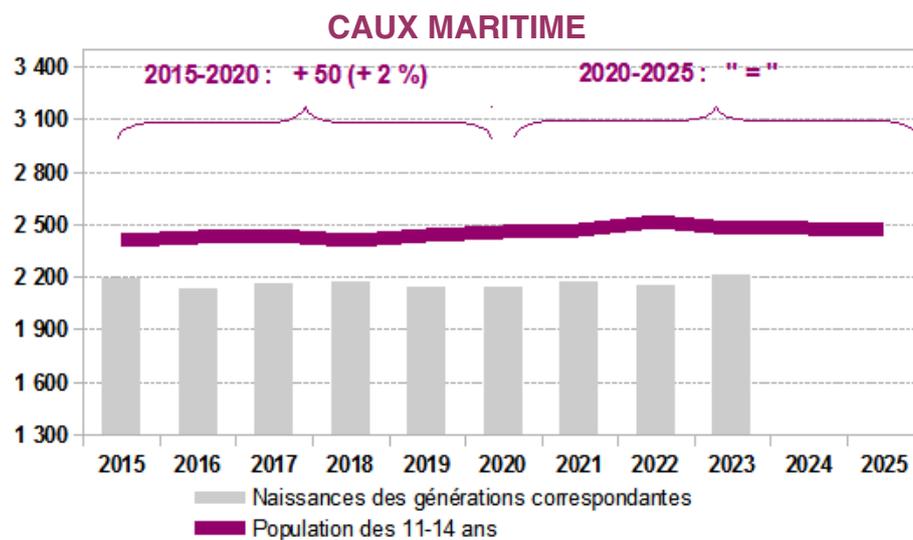
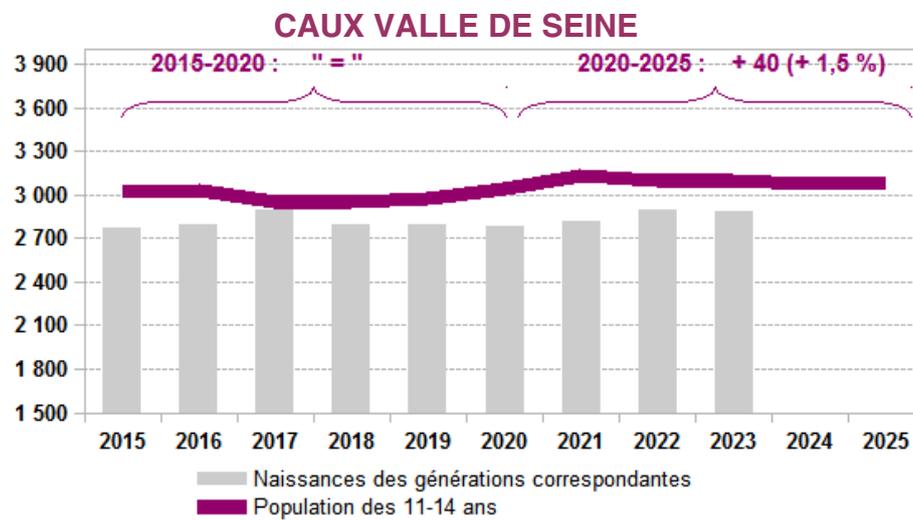
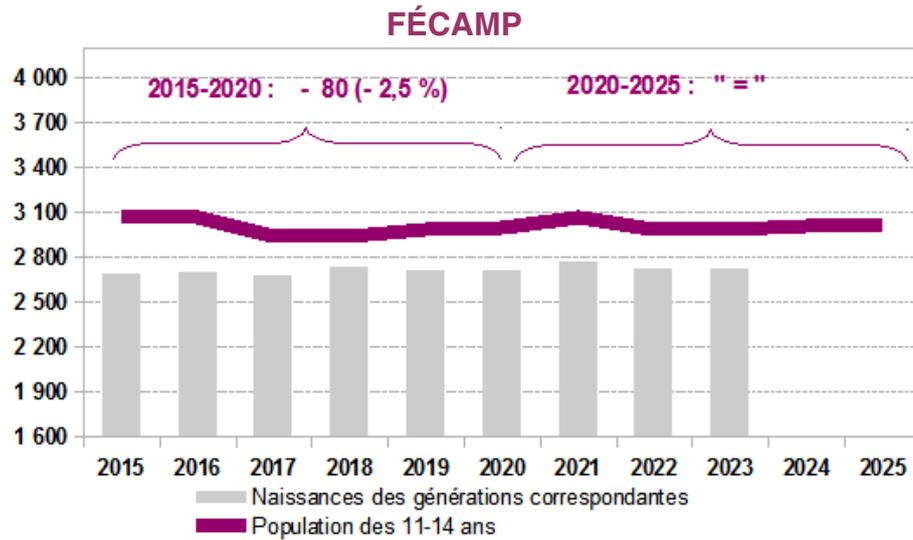
13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

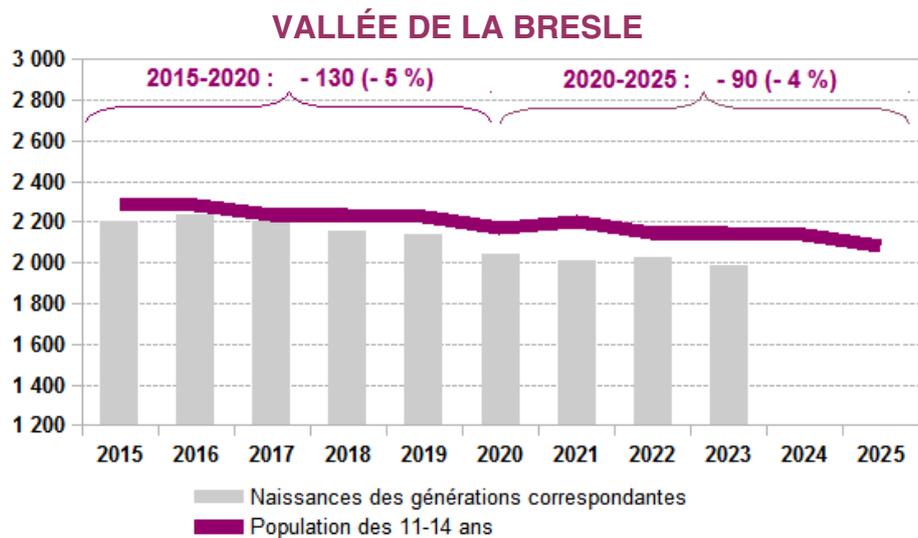
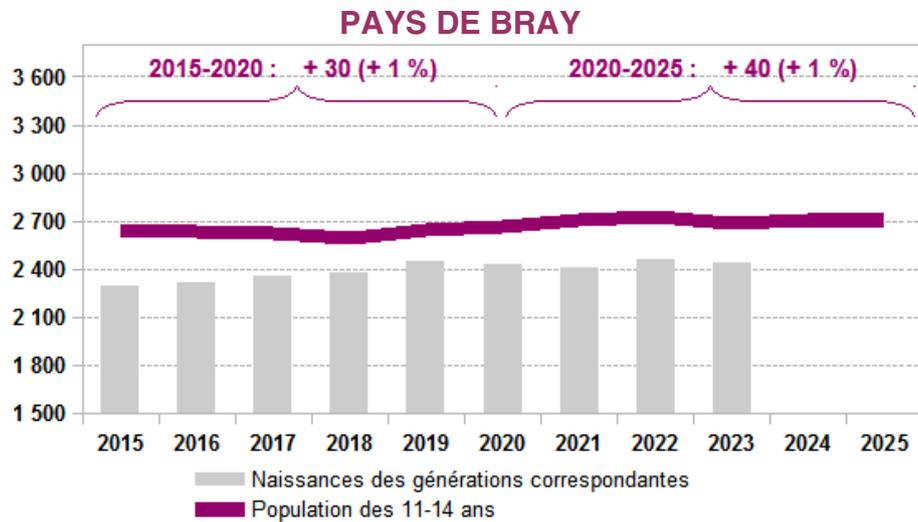
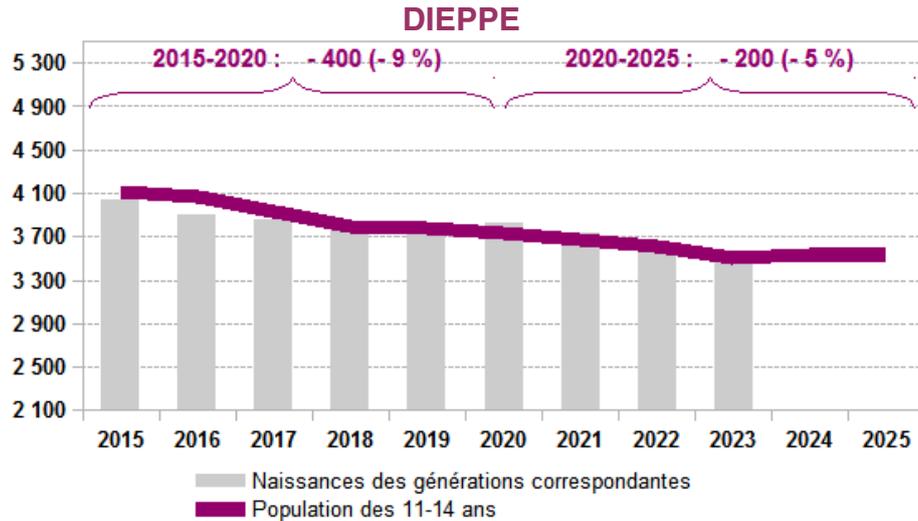
Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire (suite)



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

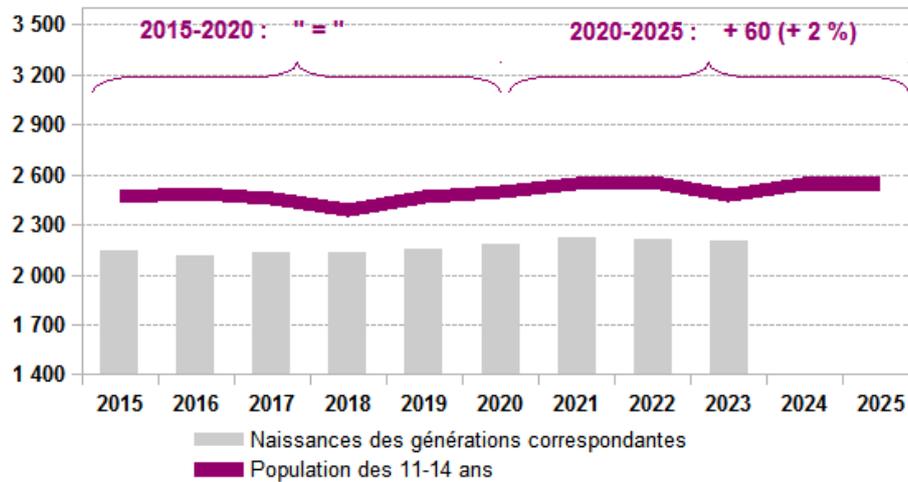
13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire (suite)


Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

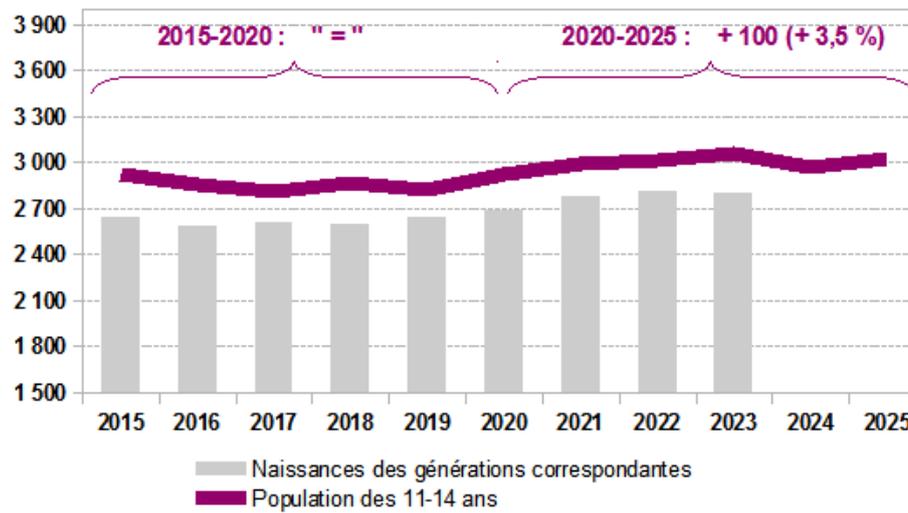
Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire (suite)

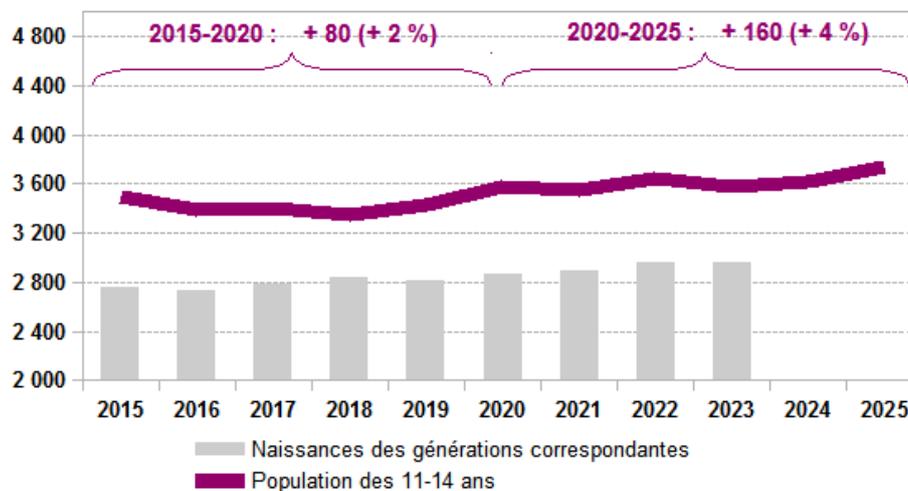
YVETOT-CAUDEBEC



BARENTIN-DUCLAIR



2° COURONNE ROUENNAISE NORD

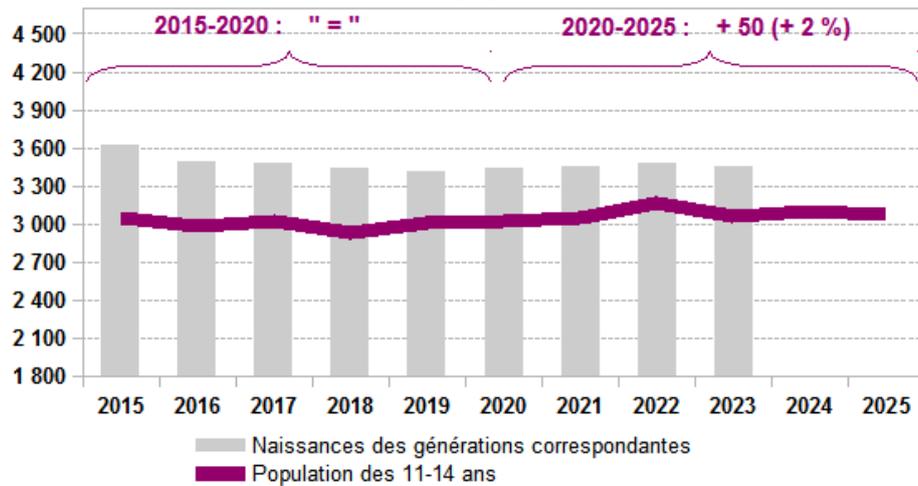


Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

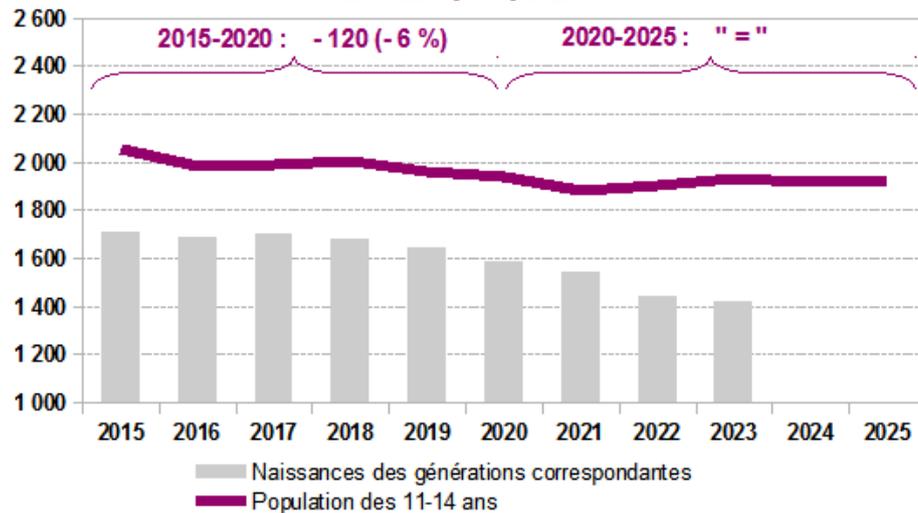
Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire (suite)

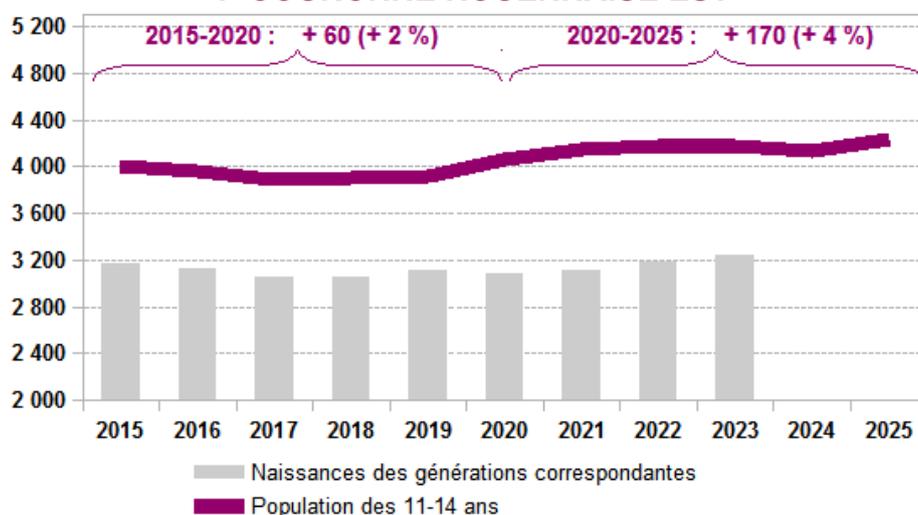
VALLÉE DU CAILLY



PLATEAU NORD



1° COURONNE ROUENNAISE EST

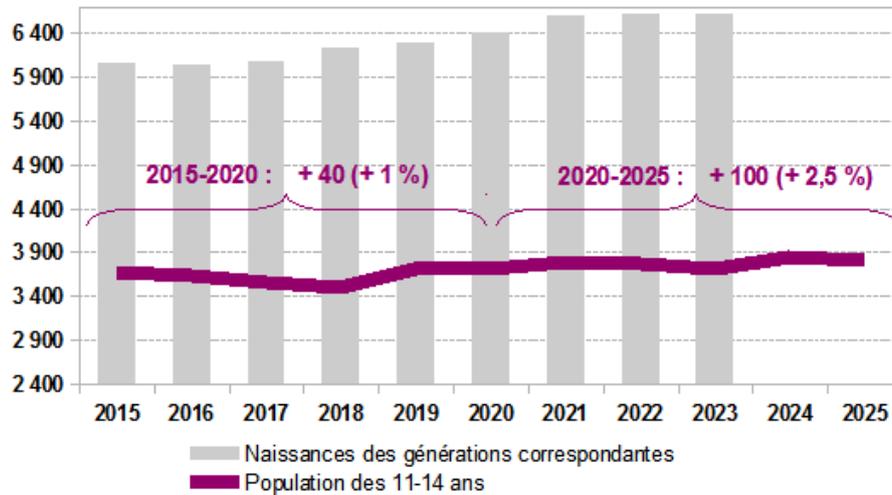


Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

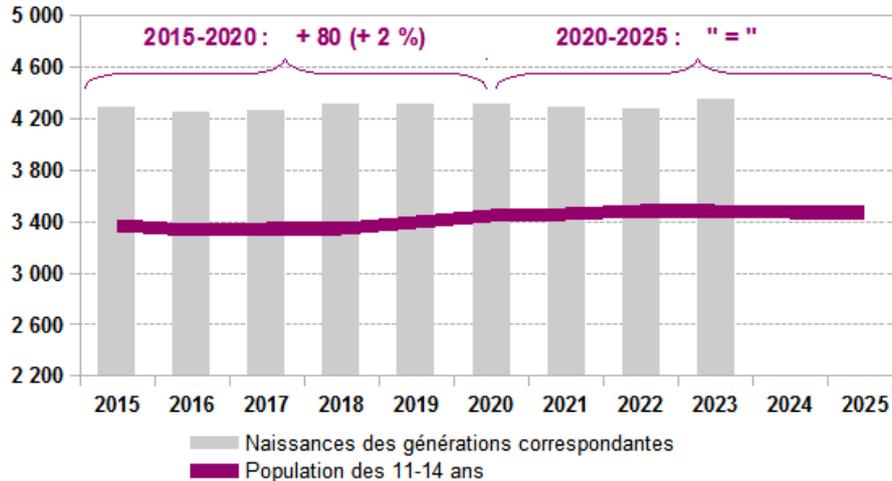
Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire (suite)

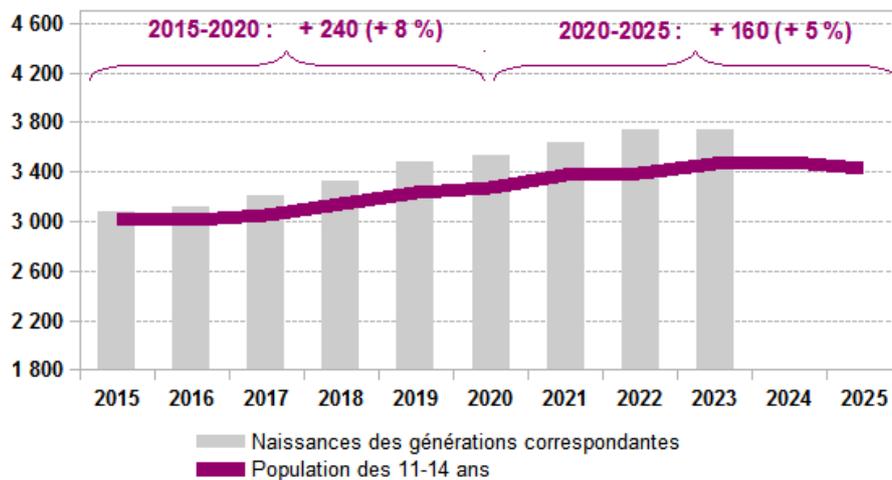
ROUEN



RIVE SUD 1



RIVE SUD 2

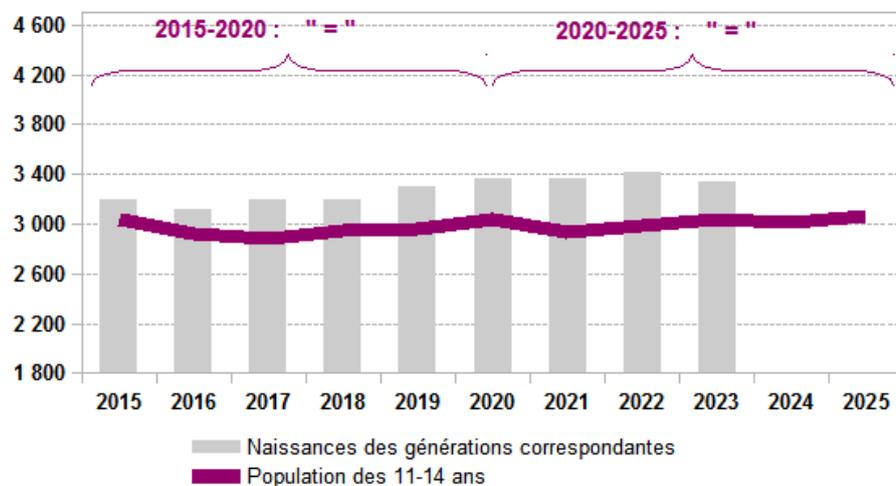


Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

13 Projections du nombre de 11-14 ans à l'horizon 2025 par territoire (suite)

AGGLO. D'ELBEUF



Source : Insee, modèle de projections de population Omphale, État civil

Note de lecture : les effectifs projetés sont au 1^{er} janvier de l'année « n » ; ils sont à rapprocher des effectifs scolarisés attendus à la rentrée « n-1 » – les « naissances des générations correspondantes » sont celles enregistrées dans le département les années « n-14 » à « n-11 ».

Méthodologie

Le modèle de projection : méthode et hypothèses

Les acteurs publics en charge du système éducatif (Éducation Nationale, Communes, Départements, Régions, etc.) mettent couramment en œuvre des méthodes de prévision d'effectifs dans les différents cycles de l'enseignement scolaire. Ces méthodes s'appuient essentiellement sur les effectifs scolaires déjà connus ; ceux-ci sont projetés sur quelques années en appliquant des hypothèses surtout internes au système scolaire : taux de passage, de redoublement, d'orientation entre les différents cycles, etc.. Elles peuvent être déclinées à un niveau souvent fin (niveaux scolaires précis, territoires de petite taille) mais à un terme relativement court (moins de 5 ans le plus souvent).

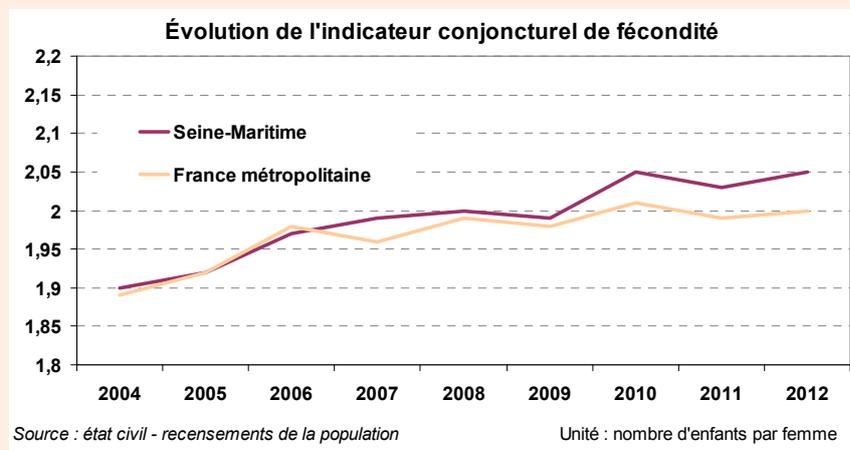
Les projections proposées par l'Insee procèdent d'une autre logique et répondent à des besoins un peu différents. Elles permettent d'établir des perspectives démographiques à un horizon plus éloigné, fondées sur les tendances lourdes de la démographie dans les territoires. Les projections peuvent être réalisées sur des tranches d'âge qui peuvent être « calées » sur les différents cycles scolaires (ici le cycle collège), mais sans être traduites en effectifs scolarisés proprement dits. Par ailleurs, pour un impératif de robustesse des projections, celles-ci ne sont mises en œuvre que sur des territoires d'une taille minimale de l'ordre de 50 000 habitants (voir carte et composition des territoires en annexe page 22).

En somme, en complément des outils de prévisions d'effectifs relativement fins des autorités organisatrices du système éducatif, **les projections de l'Insee fournissent l'évolution probable du « vivier démographique » scolaire à plus long terme et à une échelle territoriale plus large.**

Le modèle utilisé (modèle Omphale) permet de réaliser des projections en prenant l'année 2007 comme point de départ. Il s'appuie pour ce faire sur les données du Recensement de la Population (RP) de 2007 ainsi que sur les données de la source « État civil » des millésimes 2005 à 2009. Or, les jeunes qui auront 14 ans en 2025 sont nés en 2011 et ceux qui auront 11 ans sont nés en 2014. Il est donc apparu nécessaire d'intégrer au modèle les informations disponibles portant sur un passé plus récent.

Les populations de femmes en âge de procréer, i.e. les femmes âgées de 16 à 48 ans, ont été estimées, pour chaque territoire, à partir des résultats du RP de 2011. Les écarts observés avec les populations projetées par le modèle – dus à des changements de comportements migratoires – ont été corrigés territoire par territoire. Le même ajustement a été opéré sur la sous-population des femmes âgées de 25 à 35 ans, âges pour lesquels la fécondité est la plus élevée.

Entre 2007 et 2012, l'Indicateur Conjoncturel de Fécondité seinomarin (nombre d'enfants par femme) a connu une augmentation sensible (cf. graphe ci-après). C'est la tendance la plus récente, celle observée entre 2010 et 2012, qui a été implémentée dans le modèle pour estimer le niveau des naissances en 2013 et 2014 (années de naissance d'une partie des collégiens de 2024 et 2025). Ces quotients de fécondité plus récents ont été appliqués aux populations de femmes fécondes elles-mêmes « ajustées » (voir ci-avant).



Pour aller plus loin

En moyenne 0,15 collégien par nouveau logement

Les projections démographiques mises en œuvre dans cette étude prennent pour hypothèse un prolongement des tendances migratoires récentes dans chacun des territoires. Les constructions de nouveaux logements sont donc prises en compte dans les résultats si ces constructions continuent d'être enregistrées sensiblement au même rythme que précédemment.

Les arrivées de nouvelles familles (et donc en partie de nouveaux collégiens) peuvent en revanche être sous-estimées si le rythme de construction s'accélère ou si une opération immobilière de grande envergure est envisagée sur le territoire.

L'incidence de tels phénomènes sur le nombre de collégiens peut être statistiquement approchée si on fait l'hypothèse que, à taille de logement égale (nombre de pièces), la part de collégiens dans les logements à venir est identique à celle constatée dans les logements construits récemment.

Sur cette base, **on peut considérer que chaque nouveau logement « apporte » en moyenne 0,15 enfant en âge d'être au collège immédiatement et 0,20 enfant à un horizon de 4 ans**. Ces proportions varient bien sûr selon la taille du logement. Elle est très faible, voire nulle, pour les logements de moins de 3 pièces. Pour les logements de 3 pièces ou plus, l'effet immédiat s'établit en moyenne à 0,18 collégien par logement (et à 0,25 dans un délai de 4 ans).

Nombre moyen d'enfants par logement récent* en Seine-Maritime

* Logements construits depuis 5 ans ou moins	Nombre moyen de 6-10 ans	Nombre moyen de 11-14 ans
1 pièce	0,02	0,00
2 pièces	0,02	0,00
3 pièces ou plus, dont :	0,32	0,19
3 pièces	0,07	0,04
4 pièces	0,31	0,16
5 pièces	0,41	0,24
6 pièces ou plus	0,50	0,30
ENSEMBLE	0,28	0,16

Source : Insee, recensement de la population 2008